

ORDRE DES MEDECINS

Conseil Départemental de la Loire
8 rue de l'Artisanat
42270 SAINT PRIEST EN JAREZ

Tél. 04 77 59 11 11
Fax 04 77 57 04 27
cd.42@ordre.medecin.fr
www.ordre-medecins-loire.com

FORMALITES D'OBTENTION D'UNE LICENCE DE REMPLACEMENT

• Pour déposer une demande de licence de remplacement, merci de prendre rendez-vous auprès de Mme TRUCHON les lundis, mardis, jeudis de 9h à 17h, et les vendredis de 9h à 12h avec :

- L'original de l'attestation de la Faculté de Médecine de Saint-Etienne
- 2 photographies d'identité identiques format 35 x 45 mm
- Copie de la carte d'étudiant ou du certificat de scolarité pour l'année universitaire en cours
- Copie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- Remplir le formulaire de demande de licence de remplacement

Si vous êtes titulaire d'un titre sanctionnant une formation médicale de base équivalente délivré par un État de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, vous devez communiquer également :

- Une copie du titre sanctionnant une formation médicale de base et sa traduction en langue française ou une attestation récente de l'établissement d'origine de l'étudiant certifiant qu'il a obtenu le diplôme et sa traduction en langue française

- Une attestation confirmant que le diplôme de médecin sanctionne une formation conforme aux conditions prévues à l'article 24 de la directive 2005/36/CE modifiée.

• Pour renouveler une licence de remplacement, merci de nous fournir :

- L'original de la licence de remplacement périmée
- Le certificat de scolarité pour l'année universitaire en cours

Attention : en cas de déménagement, pensez à mettre vos coordonnées à jour via votre espace médecin sécurisé <https://monespace.medecin.fr/user/login>